



MÉDAILLE D'OR

- Montirius AOP Gigondas Confidentiel 2013 Rouge



MÉDAILLE D'ARGENT

- Montirius AOP Côtes du Rhône La Muse Papilles 2014 Rouge
- Montirius AOP Vacqueyras Minéral 2006 Blanc
- Montirius AOP Vacqueyras Le Clos 2013 Rouge

LE CONCOURS AMPHORE EN QUELQUES MOTS

Le Concours a été créé en 1996 par Pierre Guigui (Journaliste, auteur de 11 ouvrages).

Sa direction est assurée par un comité interprofessionnel composé de Christian Brocheton (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation du Travail et de l'Emploi), de Jean-Michel Deluc (Ancien Président des Sommeliers de Paris et d'Ile de France, Responsable Académie du Vin, Sommelier du Petit Ballon) et de Bruno Guarnieri (Caviste Le Décanteur)

Le Concours Amphore est inscrit au journal Officiel du n° 3 du 10 mars 2015 sur la liste établie par le ministre chargé de la Concurrence, de la Consommation, de la Répression des Fraudes, qui l'autorise à faire apposer des médailles sur les vins distingués.

Vitrine de la viticulture biologique, il est indépendant et reconnu par les instances professionnelles du vin et de la bio. C'est la plus grande dégustation de vins biologiques sur Paris.

Il contribue à donner une image positive de la démarche bio au travers de son sérieux et de son expertise.

Quelques mots de la 20ème édition

La 20ème édition du concours fut un grand succès et a démontré la nécessité d'un tel événement pour la viticulture bio. En effet plus de 150 jurés, tous professionnels du vin, découvreurs de talents ont dégusté pas loin de 700 vins et décerné 229 distinctions (soit 31 % des vins présentés).

Depuis la première édition de ce concours, c'est un grand record de participation des jurés (cavistes, sommeliers, œnologues, courtiers, restaurateurs, journalistes, blogueurs...) venant de Bretagne, Bourgogne, Bordeaux, Rhône... Allemagne, Corée, Chine, Japon... Ils sont venus à la plus importante dégustation de vins bio et en conversion de Paris.

Avec des vins d'Italie, d'Argentine, d'Autriche, d'Allemagne, du Maroc... 86 au total, la France n'est pas en reste avec 610 vins inscrits. Une flopée de vigneron en devenir, de jeunes talent emboitent le pas aux quelques belles têtes d'affiches de la bio aujourd'hui reconnues.

Ce concours étant agréé, il limite réglementairement le nombre de médailles. En outre il doit vérifier la représentativité des « lots » et aussi la correspondance entre les vins médaillés et ceux mis dans le commerce par la suite.